



Les économies d'eau

Bien débuter au jardin

ÉCONOMISER L'EAU DANS LE JARDIN, POURQUOI ?

En moyenne, un français consomme 150 à 200 litres d'eau potable par jour pour l'ensemble de ses usages quotidiens (hygiène, ménage, cuisine...). La consommation d'eau utilisée pour les jardins peut représenter jusqu'à 7%. Pour arroser le jardin, 15 à 20 litres par m² sont utilisés.

Le changement climatique entraîne des phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, forts et durables comme les sécheresses. Parallèlement, l'explosion démographique provoque une augmentation des tensions sur les réserves d'eau potable. Les conséquences, à terme, seront l'épuisement des nappes d'eau souterraines pour alimenter la population en eau potable. Économiser l'eau est donc un enjeu important.

La bonne gestion de l'eau dans les jardins permet de réduire la consommation d'eau potable. Que vous possédiez un potager ou un jardin ornemental, il est possible de diminuer sa consommation d'eau. C'est ce que vous allez découvrir dans les prochains paragraphes !



BIEN PENSER SON JARDIN, POUR BIEN ÉCONOMISER L'EAU

Réfléchir en amont à la structure de votre jardin permet de diminuer la consommation d'eau.

Agencement du jardin

Pour le potager, pensez à choisir une zone de la parcelle :

- ✦ où le sol est riche en matière organique et profond permettant aux racines des plantes de se développer et de s'alimenter en profondeur ;
- ✦ à l'abri du vent qui dessèche et refroidit ;
- ✦ ensoleillée, une orientation sud-sud-ouest est idéale ;
- ✦ avec des zones d'ombre pour limiter le phénomène d'évapotranspiration ;
- ✦ avec des conditions variées pour adapter l'implantation des végétaux en fonction de leurs besoins.



Ceci doit être pensé en fonction de la surface de culture souhaitée.

Les plantes du jardin

Certaines espèces sont très gourmandes en eau et peu ou pas adaptées au climat de nos contrées. Favorisez les espèces / variétés locales mais aussi anciennes, que ce soit pour les légumes, les fruits ou les plantes ornementales (le petit plus, favorisez les graines bio).

L'association de cultures permet également d'économiser l'eau. Les grandes plantes pourront apporter de l'ombre aux plus petites qui ombrageront à leur tour les racines de leurs grandes voisines.

Non aux hybrides F1 !

Variétés gourmandes en eau et en intrants, faible qualité nutritionnelle...



Pour l'ornement de votre jardin, vous pouvez avoir recours à des plantes sauvages et locales, issues de votre zone bio-géographique, donc adaptées au climat et ayant une bonne interaction avec les insectes locaux en choisissant des végétaux de la marque Végétal local (<https://www.vegetal-local.fr>)

L'automne est la période idéale pour planter les arbres et arbustes : à cette saison, les nombreuses pluies permettent de subvenir aux besoins de leurs racines encore superficielles. De plus, à cette période la sève des plantes redescend augmentant les chances que la plantation prenne racine contrairement au printemps où la sève remonte.



Le compost



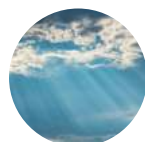
La capacité du sol à retenir l'eau dépend de sa structure et de sa composition. Mélanger à la terre le compost permet de retenir l'eau et joue un rôle d'éponge. Par ailleurs, le compost permet d'enrichir le sol, et de ne pas utiliser d'engrais chimiques polluant l'eau, la terre, le légume et donc l'humain. Il est à mettre en surface au début de l'hiver, si possible au-dessus d'une couche de feuilles. Au printemps, le compost peut être enfoui ou ratissé selon les plantations.

ARROSAGE, LES BONNES PRATIQUES



Arrosez le soir en été

Permet de limiter l'évapotranspiration, l'eau a le temps de s'infiltrer dans le sol et d'atteindre les racines pendant la nuit.



Surveillez la météo

Adaptez l'arrosage en fonction des prévisions et des conditions météorologiques : n'arrosez pas s'il pleut le lendemain !



Binez

Un vieil adage dit « un binage vaut deux arrosages », cette pratique favorise l'infiltration de l'eau dans le sol et donc permet d'éviter le ruissellement de l'eau. Biner sert surtout à limiter l'évapotranspiration : la capillarité du sol qui permet à l'eau de remonter en surface où elle s'évapore est brisée par la discontinuité du fait que le terrain soit aéré.



Mettez un paillage

Pailler, c'est couvrir le sol avec des déchets végétaux : tonte de pelouse, herbes arrachées (dépourvues de graines), engrais verts, fanes de cultures précédentes ou de la paille (coûteuse). Aux pieds des légumes et des plantes, le paillage permet d'éviter l'évapotranspiration, de garder de la fraîcheur. Il évite également la pousse des herbes limitant le désherbage.



Adaptez l'arrosage

Vous avez choisi avec attention des espèces locales pour votre jardin, assurez-vous de leur apporter la bonne quantité d'eau, ne la surestimez pas.



Arrosez au goutte-à-goutte

Permet d'arroser efficacement le système racinaire des plantes. Il est cependant important de déterminer un emplacement judicieux et une durée adaptée. Ce système requiert l'installation d'un système induisant des contraintes de place et d'organisation. Il n'est pas adapté à toutes les situations.



Ne pas arroser les feuillages, il existe un risque de développement de champignons, en particulier sur les tomates.

Arroser au pied du végétal.

Favoriser l'eau à température ambiante pour ne pas stresser les plantes.

ALLER PLUS LOIN, LES ECONOMIES D'EAU

Récupérer l'eau de pluie



Permet de préserver l'eau potable.

Certaines municipalités accompagnent les habitants dans leur achat de cuve.

Ne pas tondre trop court



Laisser 6 à 8 cm permet à la pelouse de lutter contre la sécheresse et de garder son humidité.

Ne pas arroser la pelouse



Même jaunies, les racines de la pelouse sont toujours vivantes, elle reprendra après un épisode pluvieux. Une pelouse bien verte est juste esthétique.

Laver sa voiture dans une station de lavage



200 L d'eau contre 50 à 60 L pour un lavage sous pression.

Réutiliser l'eau de cuisson



Pour arroser vos plantes. Attention à l'amidon !

Bâcher la piscine



Permet de limiter l'évaporation.

Respecter les arrêtés préfectoraux "sécheresse"

Ces arrêtés permettent de garantir de l'eau pour les usages prioritaires (eau potable, santé, salubrité) ainsi que pour les milieux et la biodiversité. Retrouvez toutes les informations sur le site de la préfecture de votre département.

Guide réalisé par Frane

Avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Loire Bretagne

Frane - 23 rue René Brut - 63110 Beaumont

<http://www.frane-auvergne-environnement.fr/> -

